



HAL
open science

Les animaux "fléchés" à Lascaux: nouvelle proposition d'interprétation.

Julien d'Huy, Jean-Loïc Le Quellec

► **To cite this version:**

Julien d'Huy, Jean-Loïc Le Quellec. Les animaux "fléchés" à Lascaux: nouvelle proposition d'interprétation.. *Préhistoire du Sud-Ouest*, 2010, 18 (2), pp.161-170. hal-00706296

HAL Id: hal-00706296

<https://hal.science/hal-00706296>

Submitted on 9 Jun 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Julien d'Huy

Professeur certifié de Lettres Modernes
Académie de Versailles
dhuy.julien@yahoo.fr

Jean-Loïc Le Quellec

Directeur de Recherches au CNRS (CEMAf, UMR 8171)
Honorary Fellow, School of Geography, Archaeology and Environmental Studies
University of the Witwatersrand Johannesburg
JLLQ@rupestre.on-rev.com

Les animaux « fléchés » à Lascaux : nouvelle proposition d'interprétation



Résumé :

L'analyse de certains signes angulaires ou barbelés comme « armes » ou « blessures » n'est pas nouvelle à Lascaux. Nous montrons que ceux-ci affectent particulièrement les animaux dangereux – félins et bisons – et peuvent efficacement s'expliquer par une crainte de l'animation des images ou une magie de la destruction.

Abstract :

The analysis of certain angular or barbed signs of Lascaux, as “weapons” or “wounds”, is not a

novelty. We show that these signs particularly affect dangerous animals - big cats and bisons - and can be efficiently explained by a fear of the animation of the images.

Resumen :

La interpretación de ciertos signos angulares o espinosos como « armas » o « heridas » no es nueva en Lascaux. Se demuestra que estos signos afectan especialmente a los animales peligrosos (felinos y bisontes) — lo que se puede explicar por el miedo de la animación de las imágenes.

1. Introduction

André Glory (Bergounioux et Glory 1943) et Annette Laming-Emperaire (Laming-Emperaire et Rousset 1950) interprétèrent d'abord Lascaux comme un sanctuaire étroitement lié à la chasse ou à la magie de la chasse. André Glory croyait pouvoir y recenser un tiers d'animaux gravides et un tiers d'animaux piégés et fléchés. Quant à Annette Laming-Emperaire, elle interpréta primitivement certains signes comme différents types d'armes et de pièges. André Leroi-Gourhan (1979a : 310) lui-même reconnut qu'à Lascaux des signes en bâtonnets, crochets ou « fers de lance » étaient souvent situés sur le corps des animaux, en particulier entre l'encolure et les flancs, et surtout à l'épaule. Plus récemment, Françoise Soubeyran (1991) a proposé de voir, dans les animaux qui semblent reposer sur la pointe du sabot, des cadavres dessinés en perspective rabattue.

Malgré le scepticisme que pourrait engendrer cette démarche, cet ensemble de témoignages nous pousse à reprendre le dossier des animaux « fléchés de Lascaux », à en réviser l'inventaire et à en proposer une interprétation nouvelle.

2. Méthode

Les plus anciennes attestations archéologiques de l'arc remontent à l'Épipaléolithique (Rozoy 1993, Cattelain 1997), mais il est communément admis que les premières expérimentations d'archerie ont dû débiter au Paléolithique supérieur (Bergman 2008). Néanmoins, le terme de « flèche » peut sembler inapproprié pour désigner certains signes de Lascaux. Aussi, de façon à éviter toute ambiguïté, nous adopterons une définition graphique des termes « arme » et « flèches ». Cette définition ne leur confèrera aucun droit, pour l'instant, à renvoyer à un quelconque référent, mais servira à facilement isoler notre objet d'étude, à bien délimiter ses contours et ses différents états, en faisant appel à seulement quelques variables.

Nous désignerons par « arme » ou « flèche » tout trait plus ou moins rectiligne, muni à l'une de ses extrémités d'un ou de deux courts traits formant barbelure(s) ou crochet(s), ou encore tout signe géométrique construit à partir d'un V et muni d'un axe. Enfin, nous ne qualifierons un trait d'« arme » ou de « flèche » que si celui-ci est en contact avec le corps de l'animal par l'une de ses extrémités.

Pour éliminer le biais statistique lié à la supériorité numérique de telle ou telle espèce dans le bestiaire local, le pourcentage d'animaux atteints d'un barbelé ou d'un signe angulaire sera calculé non par rapport à l'ensemble du bestiaire, mais par rapport à l'ensemble des individus de son espèce.

Pour l'Abside et son fouillis de gravures, ainsi que pour le Passage, la Nef et le Diverticule des Félines, nous avons fait référence à la numérotation utilisée

dans *Lascaux inconnu* (Glory et Vialou 1979 ; Leroi-Gourhan 1979a).

3. Résultats

3.1. Les chevaux (*Equus sp.*)

Le cheval est le thème dominant à Lascaux, qui en compte 355 spécimens selon Denis Vialou et l'ouvrage collectif *Lascaux inconnu* (Leroi-Gourhan 1979b : 344), 364 selon Norbert Aujoulat (2004).

Dans le Diverticule axial, deux chevaux « chinois » sont entourés de signes barbelés ou emboîtés à chevron sans être touchés par ceux-ci – dans ce cas, nous ne parlerons donc pas d'« armes ».

Dans le Passage, un signe angulaire possédant un axe court marque un cheval réduit à sa croupe (36). Sur le ventre d'un autre cheval (68), on voit un barbelé à deux expansions latérales partant d'un axe central. Un crochet oblique descendant est tracé sur le corps d'un autre équidé représenté sans tête (103). Dans un ensemble composé de plusieurs chevaux imbriqués les uns dans les autres, le plus achevé (111) est affecté d'un crochet et d'une croix symétrique. Dans cet ensemble, le dos d'un cheval est traversé par un crochet vertical descendant (135). Plus loin, la croupe d'un cheval vertical (179) est marquée par un signe angulaire avec un court axe médian. Sur un autre cheval, situé au-dessus (182), se remarque un barbelé gravé, oblique, qui monte vers la gauche.

Dans l'Abside, un signe angulaire marque en même temps le bas du poitrail d'un cheval (1) et le défaut de l'épaule d'un cerf (2). Un crochet oblique descendant à droite touche le cou d'un cheval (16). Un barbelé simple, surmonté de deux petits points, et un crochet marquent le corps d'un autre équidé (216). Les abdomens d'une paire de chevaux orientés de façon opposée (266 et 267) sont rayés par un crochet et des traits verticaux parallèles. L'épaule d'un cheval massif (418) porte un barbelé légèrement incliné vers la droite. Un crochet et un signe angulaire souligné par un court trait se remarquent sur la crinière d'un cheval se dirigeant vers la droite (429). Malgré des traits denses et désordonnés, on peut aussi repérer un signe angulaire fiché à la fois dans la nuque d'un cheval dont le ventre forme une avancée nette et visible (461) et dans le dos d'un grand cerf (458).

Dans la Nef, le cheval central (9) du groupe des chevaux du Panneau de l'Empreinte a le flanc marqué par sept signes angulaires très nets, à longues hampes et plantés dans le corps. À gauche de ce même panneau, un autre cheval (8) a un long signe angulaire, à une barbelure d'un côté et deux de l'autre, visible sur la croupe. En bas, à droite, un équidé (7) a également son épaule marquée d'un barbelé simple et courbe. Sur un cheval au style modérément naturaliste (6) sont gravés deux signes angulaires, l'un petit, sur l'encolure, et l'autre, plus ouvert, sur l'abdomen.

Dans le Diverticule des Félins, de nombreux traits oblitérent un cheval (18) : un barbelé obliquant légèrement vers la droite, une barbelure courbe, un signe angulaire simple orienté vers le bas et un autre s'individualisant du précédent par un axe médian court pointé vers le haut.

Malgré l'inventaire précédent, au premier abord impressionnant, notons que sur 355 représentations de chevaux, seulement 21 (5,9 %) sont marquées par des signes angulaires ou barbelés. Si on se limite aux gravures, la moyenne des chevaux atteints de signes angulaires ou barbelés s'élève à 6,4 % (17 sur 264).

3.2. Les cervidés (*Cervus elaphus*)

Denis Vialou compte 88 cerfs et biches, l'ouvrage *Lascaux inconnu* recense 85 cerfs et trois biches (Leroi-Gourhan 1979b : 344), et Norbert Aujoulat (2004) en compte 90. Parmi ces animaux, combien sont-ils marqués par un signe angulaire ou barbelé ?

Dans l'Abside, en partie basse de la paroi sud, un cerf (522) a l'épaule frappée par un signe angulaire avec bissectrice allongée courbe. Au milieu de la paroi sud, un autre cerf (513) est « effondré », et son flanc est marqué de deux traits barbelés. En haut de la paroi gauche, au contact de la Nef, les artistes ont gravé sur le corps d'un cerf (527), ou aux environs immédiats, treize signes barbelés ou simples traits en bâtonnets. Un autre cerf (300) est à la fois marqué d'un grand barbelé horizontal allant du garrot au pli du grasset, d'un crochet repérable dans le cou et d'un signe angulaire atteignant le dos. D'autres cervidés de l'Abside ont été diversement affectés par des crochets, touchant l'arrière-train (310, 345), la nuque (583) le défaut de l'épaule (2), l'encolure (333), l'abdomen (396) ou le dos (458).

Dans le Diverticule des Félins, on reconnaît l'esquisse d'une biche (46), marquée par un crochet dirigé vers le haut.

Sur 88 cervidés, 12 sont donc atteints de signes angulaires ou barbelés, soit environ 13,6 %. Remarquons que seules les gravures sont affectées par des signes barbelés ou angulaires (12 sur 77, soit 15,5 %).

3.3. Les aurochs (*Bos primigenius*)

Les auteurs de *Lascaux inconnu* (Leroi-Gourhan 1979b : 344) dénombrent 87 spécimens d'aurochs, alors que Norbert Aujoulat (2004) n'en a identifié que 28, outre un ensemble indifférencié de 51 individus associant bisons et aurochs.

Dans la Salle des Taureaux, l'épaule gauche d'un aurochs est marquée par un mince signe barbelé. Un long trait fin à barbelure semble également affecter le mufler du spécimen voisin.

Au début du Diverticule axial, trois vaches rouges sont peintes sur la voûte. Parmi d'autres, un signe avec barbelures bilatérales alternées est fiché à la verticale

dans la nuque d'une vache ; un autre, avec barbelures unilatérales, est « planté » dans le garrot de sa voisine.

Enfin, dans le Panneau de la Vache noire, on observe un signe angulaire doté d'une courte bissectrice au niveau de l'épaule d'un aurochs (17).

Sur 87 représentations d'aurochs, cinq sont atteintes d'au moins un signe angulaire ou barbelé (soit 5,7 %). Notons que les animaux « fléchés » ne sont que peints (5 sur 27 peintures, soit 18,5 %).

3.4. Les bouquetins (*Capra ibex*)

La plupart des auteurs s'accordent à compter 35 bouquetins à Lascaux. Aucun d'eux ne semble touché par une « arme », au sens que nous avons défini.

3.5. Les bisons (*Bison priscus*)

Les auteurs de *Lascaux inconnu* décomptent 20 représentations de bisons à Lascaux (Leroi-Gourhan 1979b : 344). Dans le cadre d'un travail consacré aux bisons pariétaux et mobiliers du magdalénien périgordien, Patrick Paillet (1999 : 184-222) a quant à lui retenu le chiffre de 16 bisons, qui se rapproche plus de l'estimation du *Lascaux inconnu* que de celle de Norbert Aujoulat (26 individus).

Sur cette vingtaine de bisons – chiffre moyen et crédible —, combien peut-on identifier d'animaux frappés par une « arme » ? Dans le passage, un crochet est reconnaissable sur la fesse gauche de l'un d'eux, dont seul l'arrière-train est représenté (167). Un signe angulaire très ouvert dirigé vers le bas, et un crochet en V avec une courte hampe axiale à pointe supérieure sont visibles sur un bison de l'Abside dont les cornes sont gravées de face (128).

Le bison du Panneau de l'Empreinte (12) a le flanc marqué par sept traits, dont quatre sont barbelés. Des traits obliques, parfois barbelés, ont également été gravés sur le flanc peint des bisons croupe à croupe de la Nef (1 et 2).

Le flanc du dernier bison du Diverticule des Félins, vu en profil gauche, est marqué par deux signes : un signe crochu et un signe angulaire à longue hampe.

Enfin, un grand barbelé est visible sur le bison du Puits.

Sur vingt bisons représentés, sept sont donc atteints par des signes barbelés ou angulaires (35 %). Le pourcentage monte à 44,4 % (4 sur 9) si l'on ne considère que les peintures.

3.6. Les félins (*Panthera spelaea*)

Sur sept félins, quatre, soit presque 70 %, ont le flanc marqué de traits barbelés. Huit signes barbelés sont plantés dans le corps de l'un d'entre eux, un seul dans le corps de deux autres tandis qu'un signe angulaire avec une longue hampe est planté dans le corps d'un quatrième.

3.7. Récapitulatifs des données obtenues

	Nombre d'individus figurés	Pourcentage d'individus atteints par un signe barbelé ou angulaire sur l'ensemble des représentations peintes	Pourcentage d'individus atteints par un signe barbelé ou angulaire sur l'ensemble des représentations gravées	Pourcentage d'individus atteints par un signe barbelé ou angulaire sur l'ensemble de la grotte
Chevaux	355	4,39 %	6,43 %	5,91 %
Cerfs	88	0 %	15,58 %	13,63 %
Aurochs	87	18,51 %	0 %	5,74 %
Bouquetins	35	0 %	0 %	0 %
Bisons	20	44,44 %	27,27 %	35 %
Félins	7	0 %	66,66 %	66,66 %

L'oiseau, les deux ours, l'ovibos, le renne et le rhinocéros, en raison de leur faible représentation, ne sont pas pris en compte.

4. Discussion

4.1. Différence entre espace peint et espace gravé

Le tableau précédent peut se reformuler de la façon qui suit :

	Peintures	Gravures
Animaux fortement représenté « fléchés » ($x > 20$ %)	Bisons	Félins Bisons
Animaux moyennement ou faiblement « fléchés » ($x < 20$ %)	Aurochs Chevaux	Cerfs Chevaux
Animaux non représentés « fléchés » (0 %)	Cerfs Bouquetins	Aurochs Bouquetins

La différence de traitement entre les animaux peints ou gravés à Lascaux peut s'expliquer par deux phases stylistiques différentes.

Selon André Leroi-Gourhan, la première phase stylistique correspondrait aux peintures et s'articulerait autour de l'aurochs. Comme nous l'avons remarqué, cette période connaîtrait un maximum d'aurochs (18,5 %) et de bisons (44,4 %) atteints de signes barbelés ou angulaires.

La seconde période correspondrait à l'exécution des gravures, et verrait la valeur symbolique de l'aurochs s'estomper au profit du cheval et du cerf. Cette période est marquée par la prédominance des bisons (27,2 %) et des félins « fléchés » (66,6 %).

On obtiendrait ainsi deux ensembles, successifs dans le temps, qui respecteraient un même système d'opposition :

PEINTURES

Bisons

Aurochs, Chevaux
Cerfs, Bouquetins

GRAVURES

Félins, Bisons

Chevaux, Cerfs
Aurochs, Bouquetins

4.2. Opposition entre animaux « fléchés » et animaux non « fléchés »

Au terme de notre enquête, les signes angulaires et les signes barbelés semblent bien, comme il a été avancé par d'autres auteurs (voir références *supra*), correspondre à des traits d'armes de jet et/ou à des blessures. Notons que nous n'avons pas compté comme « arme » ou « flèche » les traits simples qui, s'ils pourraient grossir le pourcentage des animaux atteints par un signe, sont d'une forme trop polysémique pour être directement identifiables comme telle.

Pour les barbelés, le cas du bison du Puits, éviscéré par une longue sagaie à barbelures, nous semble le plus significatif, et le sens à donner aux barbelés n'y fait guère de doute. L'issue des anses intestinales et des mésos correspondants est peut-être exagérée (Delluc, com. pers.) et possède sans doute une valeur symbolique ; elle n'en est pas moins le signe d'une blessure.

Pour les signes géométriques construits à partir d'un V et munis d'un axe, souvent qualifiés de « flèche » (Sauvet *et al.* 1977 : 547, 549), nous pensons, avec d'autres (Baffier 1990 : 180-181 ; Leroi-Gourhan 1979a : 310) que le dessin pourrait montrer le déchirement des chairs occasionné par la pénétration de pointes tranchantes, autrement dit la blessure dans laquelle est encore fichée la sagaie. Comme le note André Leroi-Gourhan (1979a : 310), on pourrait voir dans « l'allongement de la branche centrale (...) la hampe de la sagaie qui provoque l'hémorragie, exprimée par les chevrons qui coiffent la longue tige, mais

il n'est pas difficile de penser que cette longue ligne peut traduire aussi l'importance de l'hémorragie, le ruissellement jusqu'au sol. »

Enfin, un signe angulaire est planté dans le corps de l'un des félins du diverticule, qui feule ou qui rejette un jet de sang (Leroi-Gourhan 1979a : 324) — ce qui en ferait un des rares exemplaires d'animaux en souffrance de l'art préhistorique (Delluc 1989).

Par ailleurs, confirmant nos analyses, la figuration de trois des félins, touchés par un signe angulaire ou par un signe barbelé, montre l'animal « projeté en avant, soufflant et saignant de l'an¹ ou couché sur le flanc », ce qui pourrait résulter de l'impact d'armes de chasse (Clottes et Azéma 2005 : 112).

Il nous faut néanmoins insister sur le fait que ces « blessures » restent « profondément conventionnelles » (Leroi-Gourhan 1979a : 310). Elles sont par exemple sagement alignées sur le cheval 9 de la Nef et, chez les autres animaux, le plus souvent localisées entre l'encolure et les flancs, loin des régions « où il est possible d'atteindre les organes dont la lésion entraîne une mort rapide » (Leroi-Gourhan 1979a : 310).

Les animaux ont ainsi été « fléchés » dans des pourcentages variables selon les espèces. Comment expliquer cette répartition ?

Nous proposons l'hypothèse d'une corrélation entre la dangerosité d'une espèce et le pourcentage de sujets représentés atteints par un signe par rapport au nombre total d'individus de la même espèce présents dans la grotte. En d'autres termes, plus l'animal est dangereux, plus il serait figuré en mauvaise posture. *A contrario*, les animaux peu dangereux, voire inoffensifs, seraient peu « fléchés ».

4.2.1. Les félins et les bisons

Deux espèces, avons-nous vu, sont particulièrement représentées « fléchées » : les félins (66,6 %) et les bisons (35 %, voire 44,4 % si l'on se limite aux peintures). Ces pourcentages sont largement supérieurs à la moyenne des félins et des bisons blessés pour l'ensemble de l'art préhistorique (félins : 5,7 % d'après Clottes et Azéma 2005 : 112 ; bisons : 8 % d'après Leroi-Gourhan 1992 : 277). Qu'en est-il de leur dangerosité ?

Les félins sont très dangereux pour l'homme (Guggisberg 1961 ; Kruuk 2005 : 62-64). Il suffit pour s'en persuader de noter que dans d'autres régions du monde, notamment au Sahara préhistorique (par exemple d'Huy et Le Quellec 2009 : 87-88), ils furent représentés en train de s'en prendre à des êtres humains.

Le bison fuit généralement l'homme, sauf s'il est blessé ou excité (Hainard 2003 : 417), ce qui est justement le cas du bison qui charge l'homme dans la probable scène du Puits et des deux bisons croupe à croupe de la Nef qui reproduisent une attitude d'intimidation lors de la période d'excitation du rut (Delluc 2006 : 209 ; 2008 : 44 ; Vignaud et al. 2006 : 484). Ruspoli (1986) a du reste insisté sur l'agressivité caractérisée des bisons de Lascaux, bien que les signes d'agressivité ne semblent évidents que dans le secteur peint.

Ajoutons que l'homme préhistorique craignait certainement ce boviné qu'il devait considérer comme particulièrement dangereux. En témoignent non seulement la célèbre Scène du Puits à Lascaux, mais aussi une scène de la grotte de Villars représentant un homme faisant face à la charge meurtrière d'un bison (Delluc 1974, fig. 53-54) et une gravure de Roc-de-Sers qui montre un homme fuyant un bovidé (bison ou ovibus ; Rousseau 1996 : 205 et fig. 3 ; Tymula 2002 : 171-181 ; Delluc 2009 : 634).

Nous disposons donc, pour les félins et les bisons, d'éléments solides, tangibles, montrant que ces animaux, particulièrement représentés « fléchés » à Lascaux, étaient considérés comme extrêmement dangereux par ceux-là même qui les « fléchèrent ».

Si l'on adopte l'hypothèse de deux périodes successives à Lascaux, on remarquera néanmoins que les hommes préhistoriques n'ont pas toujours attribué la même dangerosité aux animaux qu'ils ont représentés, puisque dans la partie gravée, les félins « fléchés » (66,6 % deviennent proportionnellement bien plus nombreux que les bisons « fléchés » (qui passent de 44,4% % à 27,2% %).

4.2.2. Le cas des aurochs

Seul 5,7 % des aurochs sont « fléchés », ce qui est inférieur à la moyenne de 8 % d'aurochs blessés calculée par André Leroi-Gourhan pour l'ensemble de l'art préhistorique (1992 : 277)

Pourtant, un auteur du XVI^e siècle, Gessner, écrit des aurochs qu'ils sont « très forts, très agiles, très méchants », n'hésitant pas, s'ils sont excités, à prendre l'homme sur les cornes et à le jeter en l'air (Hainard 2003 : 407-409), agressivité confirmée par César dans sa *Guerre des Gaules* (2000 : 195, VI 28). De plus, on sait qu'en Pologne, parce qu'il avait été blessé par un aurochs lors d'une chasse royale, un courtisan reçut une compensation financière de la part du roi (Van Vuur, comm. pers.). Cette dangerosité de l'aurochs explique une représentation rupestre qu'on trouve à

¹ Rappelons que les traits ici lus comme indiquant un saignement de l'an¹ (?) ont été interprétés par d'autres auteurs comme figurant le jet d'urine d'un félin marquant son territoire (Rousseau 1967 : 90). Sans préjuger de leur signification véritable, une lecture strictement naturaliste d'images de ce type serait non seulement incertaine, mais insuffisante.



Diverticule des Félines ; A. Glory.

cueva Remigia, dans la gorge de Gasulla, et qui montre un taureau blessé poursuivant probablement un archer. On peut alors se demander pourquoi les aurochs, à l'instar des bisons, n'ont pas été plus « fléchés ».

Les recherches en paléontologie montrent que l'on ne trouve quasiment aucun vestige osseux d'aurochs dans la région de Lascaux, et ce sur une période allant du Solutréen supérieur au Badegoulien (Delpech 1992). Pourtant, sa présence sur les parois de la grotte laisse penser que cet animal fut observé dans les environs, ou du moins plus au Sud, où sa présence est attestée parmi d'autres restes osseux (Aujoulat 2004 : 60). On peut donc en conclure que si l'espèce était présente aux alentours de la grotte, elle l'était en densité suffisamment faible pour être moins crainte que le bison, ou bien que si les aurochs étaient présents, ils étaient trop dangereux pour être chassés.

Dans ce cadre, l'absence d'aurochs marqués par un signe angulaire ou barbelé parmi les gravures bien que ce thème soit présent parmi les peintures (18,51 %) s'expliquerait par une quasi-disparition du boviné dans les environs de la grotte au moment où les graveurs opéraient; l'animal aurait alors été beaucoup moins craint, et en quelque sorte « mythisé » par les artistes préhistoriques. Cette disparition de l'animal serait corroborée par le décentrement parallèle du dispositif pariétal sur le cheval et le cerf.

En résumé, les aurochs étaient sans doute trop rares à l'époque des gravures de Lascaux pour être perçus comme aussi dangereux que les félins et les bisons. Notons que cette hypothèse est aisément réfutable, notamment en cas de nouvelles découvertes prouvant une présence numérique supérieure des aurochs à celle que nous évaluons aujourd'hui pour l'époque et en ce lieu.

4.2.3. Les bouquetins, les cerfs et les chevaux

En accord avec le pourcentage nul d'animaux atteints d'une « arme » par rapport à l'ensemble des représentations de l'espèce dans la grotte, les bouquetins ne sont guère dangereux. Si les premiers bouquetins lâchés ont parfois attaqué des passants, c'est qu'ils avaient été habitués à l'homme et qu'ils manifestaient donc peu de crainte à son égard. En revanche, le naturaliste Robert Hainard, qui s'est approché fort près de ces animaux, et ce dans des situations parfois périlleuses, n'a jamais été menacé (Hainard 2003 : 417).

Les chevaux sont peu représentés « fléchés », bien que le pourcentage de 5,9 % reste nettement supérieur à la moyenne établie par André Leroi-Gourhan (2,5 %) pour l'ensemble de l'art pariétal (Leroi-Gourhan 1992 : 277). Notons qu'à la différence des aurochs, la proportion de chevaux frappés par un signe angulaire ou barbelé reste faible que l'on considère le corpus peint (4,4 %) ou le corpus gravé (6,4 %), ce qui permet d'exclure des fluctuations de populations équinés

comme explication au pourcentage plus ou moins important d'animaux « fléchés ».

Enfin, les cerfs n'ont été « fléchés » que gravés (15,5 % des cerfs gravés). Le pourcentage relativement important de cerfs « fléchés », quoique nettement plus faible que le pourcentage des bisons et des félins marqués d'un signe barbelé ou angulaire, s'explique par leur caractère potentiellement dangereux. Si les cerfs sont d'ordinaire farouches, préférant la fuite à l'affrontement, il leur arrive parfois de charger, notamment pendant la période de rut (Phébus 1999). Que les hommes de Lascaux aient choisi de représenter des cerfs potentiellement dangereux est corroboré par le choix préférentiel des sujets : des animaux mâles, le plus souvent matures de plus de quatre années, aux dimensions parfois imposantes (Vialou 1984 : 212-214). Par ailleurs, un cerf bramant et une harde de cinq vieux cerfs dans la Nef témoignent du rut automnal, période où les cerfs sont particulièrement agressifs. Néanmoins, en accord avec le pourcentage d'animaux blessés, la charge du cerf reste relativement rare dans la nature.

4.3. Une interprétation possible : la crainte de l'animation

Notons immédiatement que nous ne sommes pas là face à une magie de la chasse au sens usuel du terme. Certes, on sait aujourd'hui, avec certitude, que les hommes de Lascaux ne mangeaient pas ce qu'ils peignaient. À part quelques rares restes osseux de cerf, de chevreuil, de lièvre et de sanglier, 89 % de la faune alimentaire retrouvée dans la grotte est à base de rennes, jeunes pour la plupart (Leroi-Gourhan 1992 : 30). Le cheval, tellement présent sur les parois, n'est représenté que par une dent de lait. De plus, on ne trouve qu'une représentation de renne dans le bestiaire, non blessé de surcroît, et aucune trace de lion parmi les restes alimentaires. Ce type d'observation est généralement utilisé pour réfuter l'hypothèse d'une magie de la chasse (Delporte 1990 : 210-214).

Cependant, pour être exact, il conviendrait de préciser qu'une telle réfutation ne saurait concerner que la chasse *alimentaire*. Nombreux sont les aspects non économiques de la chasse (Cartmill 1996), et il existe des chasses rituelles (Dupire 1976). Les chasses qualifiantes, en particulier, permettent au chasseur de passer d'un statut social ou symbolique à un autre, à l'exemple des Maasai où l'*ala-mayo* («chasse au lion rituelle») n'a certes pas pour but la quête de nourriture (Ikanda et Packer 2008). S'agissant d'images du Quaternaire, on peut d'autant moins éliminer l'hypothèse d'un rapport avec des chasses de ce genre que pour être qualifiante, l'action cynégétique doit justement viser des animaux dangereux. Or ce sont le lion et les bisons qui ont été, de façon très nette, particulièrement ciblés dans les représentations.

Une autre hypothèse est possible. Entouré d'animaux féroces, l'homme a dû se sentir bien plus menacé au temps de Lascaux qu'il ne l'est aujourd'hui. Par leur taille, nos ancêtres entraient dans la gamme des proies potentielles des carnivores, et leur mode de vie de chasseurs-cueilleurs favorisait les rencontres avec les grands prédateurs et les animaux dangereux, bien plus que celui des agriculteurs contemporains.

Peut-on alors expliquer l'important pourcentage d'animaux dangereux « fléchés » par une magie de la destruction ? Si on ne peut pas exclure cette hypothèse, remarquons qu'elle ne semble pas fonctionner avec toutes les représentations de la grotte, où chevaux et bouquetins sont représentés mais peu « fléchés ».

Quelles que soient par ailleurs les fonctions assumées par les signes vulnérants de Lascaux, ils pourraient efficacement s'expliquer par une volonté d'annihiler les potentialités dangereuses des espèces auxquelles ils sont associés. C'est à cette fin qu'en Égypte ancienne était accompli un rituel consistant à représenter des êtres hostiles percés de flèches ou de couteaux afin, s'ils s'animaient, de les porter aussitôt à composition (Vernus et Yoyotte 2005 : 75). Cette pratique, très ancienne, trouve sans doute son origine dans l'art rupestre du désert Libyque (d'Huy 2009 ; d'Huy et Le Quellec 2009). Si une simple similitude formelle entre telle ou telle technique de figuration employée par des civilisations éloignées dans le temps ou l'espace n'est naturellement pas suffisante pour inférer leur identité ontologique, on peut sans grand risque imaginer que « flécher » des animaux dangereux peut procéder d'une résolution identique du problème de neutralisation des images.

Nous ne postulons naturellement pas de lien direct entre le Sahara et le Périgord, mais supposons que des conditions initiales similaires dans les deux cas (suggestion du mouvement dans les gravures et les peintures) auraient pu conduire à de mêmes effets (crainte d'une animation effective des images). L'art de Lascaux est en effet extrêmement vivant et animé, comme le note, par exemple, Marc Azéma : « L'animation apparaît comme l'un des caractères essentiels du style des figures de Lascaux » (Azéma 2006 : 483). Les animaux, selon la plupart des témoignages contemporains, semblent vivre et bouger sur les parois (voir par exemple : Clottes 2003 : 72 ; Glory 1978 ; Leakey 1994 : 132 ; Vialou : 1987 : 51). Or la physiologie des hommes préhistoriques étant similaire à la nôtre, nous pouvons supposer que les artistes de Lascaux ressentaient également cette sensation de mouvement. Même assujettis à la fonction de signes, les animaux gravés ou peints à Lascaux restaient des images susceptibles de s'animer. Il fallait donc empêcher cette animation, du moins pour les animaux dangereux, en les surchargeant d'armes au cas où ils prendraient vie. Cette in-

terprétation, cohérente avec l'atmosphère de la grotte, aurait le mérite d'expliquer le fait qu'en dehors du bison du Puits et d'un félin, « aucun animal de Lascaux ne semble affecté par sa blessure, comme si ces détails avaient été ajoutés sur des bêtes bien vivantes » (Delluc 2008 : 46).

La crainte de l'animation pourrait également expliquer « le caractère très sommaire des représentations (...) de carnassiers » (Aujoulat 2004 : 183) de Lascaux, suivant un mode opératoire semblable à celui des anciens Égyptiens qui « neutralisaient » les images d'animaux dangereux en ne représentant qu'une partie de l'animal, par exemple la tête pour le tout, ou en supprimant des parties du corps (Vernus et Yoyotte 2005 : 75).

Il semble par ailleurs significatif que ce soit sur le corps du félin le plus abouti, donc, dans notre cadre explicatif, le plus proche de l'animation, qu'aient été fermement gravés huit crochets, faisant penser à autant de « flèches » (Delluc 2008 : 46, 149).

Néanmoins, le « caractère très sommaire » des figures de félins pourrait aussi s'expliquer par le fait que ces animaux nocturnes et dangereux à approcher, étaient peut-être moins bien connus des hommes de Lascaux que les autres grands mammifères (Delluc 2008 : 147-148).

La crainte de l'animation des animaux dangereux permettrait aussi de rendre compte d'un petit ours, peint en noir, qui se cache presque entièrement sous la ligne ventrale d'un des grands aurochs de la Salle des Taureaux. Ce trait, auquel il a partiellement échappé, semble avoir eu pour but de l'occulter volontairement. Comme pour le cas des armes atteignant des animaux peints et gravés, une telle volonté d'occultation pourrait s'expliquer par la dangerosité de l'ours, représenté deux fois dans l'art préhistorique aux prises avec un homme, sur une demi-rondelle d'os du Mas d'Azil et sur une plaquette de schiste censée provenir de la grotte du Pechialet.

Corroborant nos analyses, la disposition des animaux à Lascaux répond à leur disposition dans la nature (d'Huy, soumis), ce qui pourrait également s'expliquer par le respect du caractère « vivant » des représentations de la grotte.

5. Conclusion

L'hypothèse que nous suggérons, expliquant certains signes de Lascaux comme un moyen d'annihiler toute velléité d'animation des images d'animaux dangereux, s'appuie sur des bases empiriques, et laisse toute latitude à une possible réfutation. Elle n'a aucune vocation au monopole, et reste compatible avec de nombreuses théories. Elle peut aussi expliquer qu'en d'autres grottes, comme le Tuc d'Audoubert, les félins

et les bisons soient davantage représentés acéphales, ou encore blessés ou fléchés, que les autres espèces (d'Huy et Le Quellec, en préparation).

Notre hypothèse permet de rendre efficacement compte de la présence de signes cynégétiques dans certaines grottes, sans avoir recours aux paradigmes classiques de la magie de la chasse et de la destruction. De plus, elle s'appuie sur un processus physiologique simple, le cerveau ayant tendance à « animer » les images suggérant un mouvement (d'Huy 2010).

Remerciements : Nous remercions Brigitte et Gilles Delluc et Cis van Vuure pour les précieuses informations qu'ils nous ont fournies et leurs critiques constructives. Notre article doit beaucoup au travail de Denis Tauxe (2007).

Références bibliographiques

- AUJOULAT N. (2004) - *Lascaux : le Geste, l'Espace et le Temps*. Paris, Seuil, 273 p.
- AZÉMA M. (2006) - La représentation du mouvement au Paléolithique supérieur : Apport du comparatisme éthographique à l'interprétation de l'art pariétal. *Bulletin de la Société préhistorique française*, 103 (3), p. 479-505.
- BAFFIER D. (1990) - Lecture technologique des représentations paléolithiques liées à la chasse et au gibier. *Paléo* 2(1), p. 177-190.
- BERGMAN C. A. (1993) - The development of the bow in western Europe: a technological and functional perspective. *Archeological Papers of the American Anthropological Association* 4(1), p. 95-105.
- BERGOUNIOUX F.-M. et GLORY A. (1943) - *Les premiers Hommes : précis d'anthropologie préhistorique*. Toulouse : Didier, 463 p.
- CARTMILL M. (1993) - *A view to a death in the morning : hunting and nature through history*. Cambridge, Mass: Harvard University Press, xiii-331 p.
- CATTELAÏN P. (1997) - Hunting during the Upper Paleolithic: Bow, Spearthrower, or Both?. In Heidi Knecht (Ed.), *Projectile Technology*. (pp. 213-240). New York: Plenum Press.
- CÉSAR J. (2000) - *Guerre des Gaules. Livres V-VIII*, t. II. éd. L.-A. Constans et A. Balland, « Collection des universités de France », Paris : Les Belles Lettres (14^e éd.) 520 p.
- CLOTTES J. (2003) - *Passion Préhistoire*. Paris : La Maison des Roches, 169 p.
- CLOTTES J. et AZÉMA M. (2005) - *Les Félines de la grotte Chauvet*. Paris : Seuil, 125 p.
- DELLUC B. et DELLUC G. (1974) - La grotte ornée de Villars (Dordogne). *Gallia-Préhistoire*, 17(1), p. 1-67, 63 fig.
- DELLUC B. et DELLUC G. (1989) - Le sang, la souffrance et la mort dans l'art paléolithique. *L'Anthropologie*, 93(2), p. 389-406.
- DELLUC B. et DELLUC G. (2006) - Art paléolithique, saisons et climats. *Comptes Rendus Palevol* 5, p. 203-211.
- DELLUC B. et DELLUC G. (2008) - *Dictionnaire de Lascaux*. Bordeaux : Sud-Ouest, 349 p.
- DELLUC B. et DELLUC G. (2009) - Art paléolithique en Périgord. Les représentations humaines pariétales. *L'Anthropologie*, 113(3-4), p. 629-661.
- DELPECH F. (1992) - Le monde magdalénien d'après le milieu animal. in : H. Laville, J.-P. Rigaud et B. Vandermeersch [dir.], *Le Peuplement magdalénien*, Paris : Éditions du CTHS, p. 127-135.
- DELPORTE H. (1990) - *L'Image des animaux dans l'art préhistorique*, Paris, Picard, 254 p.
- DUPIRE M. (1976) - Chasse rituelle, divination et reconduction de l'ordre socio-politique chez les Serer du Sine (Sénégal). *L'Homme* 16(1), p. 5-32.
- GASTON PHÉBUS (1999) - *Le Livre de Chasse de Gaston Phébus : XIV^e siècle*, CD-Rom, Paris : Bibliothèque nationale de France / Montparnasse Multimédia.
- GLORY A. (1978) - *Lascaux, Versailles de la Préhistoire*. Périgueux : Imprimerie E. Leymarie, 38 p.
- GLORY A. et VIALOU D. (1979) - Le Passage et l'Abside. in : Ar. Leroi-Gourhan et J. Allain, J. [dir.], *Lascaux inconnu*. XII Supplément à Gallia Préhistoire, Paris : Centre National de la Recherche Scientifique, p. 190-300.
- GUGGISBERG Ch. A. W. (1961) - *Simba : vie et mœurs du lion*. trad. L. Jospin, Paris : Payot, 367 p.
- HAINARD R. (2003) - *Mammifères sauvages d'Europe*, Lausanne-Paris : Delachaux et Niestlé, 4^e éd. (1^{ère} éd. 1987), 672 p.
- D'HUY J. (2009) - New evidences for a closeness between the Abu rā's shelter (eastern Sahara) and Egyptian beliefs. *Sahara*, 20, p. 125-126.
- D'HUY J. (2010) - Le thème de l'image qui s'anime aurait un fondement neurologique et remonterait à la préhistoire. *Les Cahiers de l'AARS*, 14, à paraître.
- D'HUY J. (soumis) - La distribution des animaux à Lascaux reflèterait leur distribution naturelle. *Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord*.
- D'HUY J. et LE QUELLEC J.-L. (2009) - Du Sahara au Nil : la faible représentation d'animaux dangereux dans l'art rupestre du Sahara oriental pourrait être liée à la crainte de leur animation. *Les Cahiers de l'AARS*, 13, p. 85-98.
- KRUUK H. (2005) - *Chasseurs et chassés : relations entre l'homme et les grands prédateurs*. Paris : Delachaux et Niestlé (« La Bibliothèque du Naturaliste »), 223 p.
- LAMING-EMPERAIRE A. et ROUSSELIN M. (1950) - *La Grotte de Lascaux*. Paris : Caisse Nationale des Monuments historiques, 32 p.
- LEAKEY R. (1994) - *L'Origine de l'Humanité*. trad. J.-P. Ricard, Paris : Hachette (« Science »), 284 p.
- LEROI-GOURHAN A. (1979a) - La Nef et le Diverticule des Félines. » in : Ar. Leroi-Gourhan et J. Allain, J. [dir.], *Lascaux inconnu*. XII Supplément à Gallia Préhistoire, Paris : Centre National de la Recherche Scientifique, p. 301-341.
- LEROI-GOURHAN A. (1979b) - Les animaux et les signes. in : Ar. Leroi-Gourhan et J. Allain, J. [dir.], *Lascaux inconnu*. XII Supplément à Gallia Préhistoire, Paris : Centre National de la Recherche Scientifique, p. 343-366.
- LEROI-GOURHAN A. (1992) - *L'Art pariétal : Langage de la Préhistoire*, « L'Homme des origines », éd. Jérôme Million, Grenoble, 420 p.

- LEROI-GOURHAN Ar. (1992) - Les artistes de Lascaux. in : *Lascaux : premier chef d'œuvre de l'humanité*, Dijon, édition Faton, p. 26-31.
- PAILLET P. (1999) - *Le Bison dans les arts magdaléniens du Périgord. Supplément à Gallia-Préhistoire XXXIII*, Paris, Ed. du CNRS, 475 p.
- ROUSSEAU M. (1967) - *Les grands félins dans l'art de notre préhistoire*. Paris, Picard, 205 p.
- ROUSSEAU M. (1996) - Dans l'art paléolithique : "L'homme tué" de la grotte Cosquer et d'ailleurs, les hommes blessés. *Bulletin de la Société Préhistorique Française* 93(2), p. 204-207.
- ROZOY J.-G. (1993) - Les archers épipaléolithiques : un important progrès. Contribution à l'histoire des idées sur la "période de transition". *Paléo* 5, p. 263-279.
- RUSPOLI M. (1986). *Lascaux : un nouveau regard*. Paris : Bordas, 207 p.
- SAUVET G., SAUVET S. et WLODARCZYK A. (1977) - Essai de sémiologie préhistorique (Pour une théorie des premiers signes). *Bulletin de la Société Préhistorique Française* 74 p. 545-558.
- SOUBEYRAN F. (1991) - Nouveau regard sur la pathologie des figures pariétales. *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, CXVIIIp. 523-560.
- TAUXE D. (2007) - Contacts et Déplacements culturels au Magdalénien ancien en Périgord vers 17000 ans BP. *La Notion de Mobilité dans les Sociétés préhistoriques*, Paris : éd. du CTHS, p. 39-55.
- TAUXE D. (2007) « L'Organisation symbolique du Dispositif pariétal de la Grotte de Lascaux ». *Préhistoire du Sud-Ouest*, t. 15, fasc. 2, p. 177-266.
- TYMULA S. (2002) - *L'Art Solutréen du Roc-de-Sers, Charente*. Paris : Maison des sciences de l'homme (« Documents d'archéologie française ») 285 p.
- VERNUS P. et YOYOTTE J. (2005) - *Bestiaire des pharaons*. Paris: Agnès Viénot / Perrin, 809 p.
- VIALOU D. (1987) - *L'Art des Cavernes : les Sanctuaires de la Préhistoire*. Monaco : Le Rocher (« Science et découverte ») 125 p.
- VIALOU D. (1984) - Les cervidés de Lascaux. In : Bandi H.-G., Huber W., Sauter M.-R., Sitter B. [éd.]. *La Contribution de l'Ethologie et de la Zoologie à l'Interprétation de l'Art des Peuples Chasseurs préhistoriques ; troisième Colloque de la Société suisse des Sciences Humaines, Sigriswill, 1979*, Fribourg : éd. Universitaires, p 199-216.
- VIGNAUD C., SALOMON H., CHALMIN E., GENESTE J.-M. et MENU M. (2006) - Le groupe des "bisons adossés" de Lascaux. Étude de la technique de l'artiste par analyse des pigments. *L'Anthropologie*, 110 p. 482-499.